

Mandat de représentation

Association P·U·R·R

Article 1 — Objet du mandat

Conformément à l'article 77 du décret n°2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « **RGPD** »), le présent mandat a pour objet de confier à **l'association P·U·R·R**, (ci-après « **Mandataire** »), l'exercice de mes droits, en particulier l'ouverture et la gestion d'une réclamation auprès de **l'Autorité de Contrôle française** (ci-après « **CNIL** ») en lien avec une violation du RGPD constatée de la part de _____ (ci-après « **Responsable de Traitement** »).

Le Mandataire peut exercer en mon nom mon droit d'introduire une réclamation auprès d'une Autorité de Contrôle (article 77) ainsi que procéder à sa gestion ultérieure.

Article 2 — Données à caractère personnel faisant l'objet du mandat

Les données à caractère personnel faisant l'objet de ma demande sont celles traitées par le Responsable de Traitement désigné à l'article 1 du présent mandat et identifiées dans la réclamation auprès de l'Autorité de Contrôle, ainsi que celles nécessaires pour la gestion de cette réclamation proprement dite.

Article 3 — Données que le Mandataire peut fournir à l'appui de ma demande

Afin de permettre à l'Autorité de Contrôle et au Responsable de Traitement de m'identifier, je comprends qu'il est nécessaire de fournir des éléments d'information qui correspondent à ceux nécessaires à la fois au traitement d'une plainte concernant les relations avec l'Autorité de Contrôle et à l'exercice de mes droits vis-à-vis du Responsable de Traitement.

Par exemple, si le Responsable de Traitement me connaît seulement sous un pseudonyme, la transmission d'une copie de ma pièce d'identité n'est en principe pas nécessaire. En revanche, si, lors de l'établissement de ma relation avec le Responsable de Traitement, une copie de ma pièce d'identité m'a été demandée, la transmission de ce justificatif d'identité peut être nécessaire pour assurer le succès de ma demande d'exercice de droits.

Ainsi, j'autorise le Mandataire à transmettre, si nécessaire, les informations suivantes me concernant à l'Autorité de Contrôle :

- Ce mandat
- Les éléments strictement nécessaires à la mise-en-œuvre des droits exposés à l'article 1.
 - mes identifiants de connexion : pseudonyme, adresse électronique...
 - les informations relatives à ma souscription ou contrat : numéro client, date de souscription...
 - les éléments relatifs à mon identité : nom, prénom, date de naissance, preuve d'identité...

Je comprends que si le Responsable de Traitement ou l'Autorité de Contrôle a des doutes sur mon identité, il peut, en application de l'article 12 du RGPD, me demander des informations supplémentaires, en me contactant directement ou en se tournant vers le Mandataire.

En cas de demande par l'Autorité de Contrôle, un justificatif d'identité sera fourni au Mandataire en vue de procéder à la vérification de mon identité. Le Mandataire s'engage à ne pas faire usage de ce justificatif d'identité pour d'autres finalités que répondre à une demande de l'Autorité de Contrôle concernant la validité de ce mandat.

Article 4 — Demandes d'exercice de droit automatisées et renouvellement du mandat par défaut

Si la nature du traitement permet d'anticiper qu'une mise à jour régulière des données me concernant est nécessaire pour l'exercice de ce mandat, je comprends que ma demande pourra être renouvelée par défaut, sans qu'il ne soit nécessaire d'établir un nouveau mandat pour chaque mise à jour, pendant la durée de validité du présent mandat.

Article 5 — Destinataire des données

Afin de répondre à ma demande, l'Autorité de Contrôle ou le Responsable de Traitement pourra transmettre directement les données me concernant au Mandataire, qui m'en tiendra informé.

En tout état de cause, le Mandataire s'engage à me tenir informé de l'évolution de ma demande, en particulier si l'Autorité de Contrôle, conformément à l'article 78(2) du RGPD, n'instruit pas la réclamation dans le délai légal de trois mois.

Article 6 — Durée du mandat

Le présent mandat prend effet le __/__/__ et s'achèvera à la clôture de la réclamation ouverte auprès de l'Autorité de Contrôle.

Je comprends que le présent mandat n'est valable que pour une réclamation devant l'Autorité de Contrôle.

J'atteste sur l'honneur de la véracité des informations inscrites dans le présent mandat.

Signé le __/__/__, en un exemplaire original.

Le mandataire, l'Association PURR	Le mandant, _____
-----------------------------------	-------------------